



COMITÉ DU LABEL

Paris, le 4 juin 2009 – N°39/D131

## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises (OPISE)

*Service producteur* : Insee – Direction des statistiques d'entreprises

**Opportunité** : avis favorable émis le 25 novembre 2008 par l'inter formation Statistiques d'entreprises Réunion du Comité du label du 28 mai 2009 (formation Entreprises)

L'enquête a pour objectif de mesurer l'évolution mensuelle ou trimestrielle des prix de transaction de biens ou des services. Les indices de prix à la production pour le marché intérieur mesurent l'évolution des prix de transaction de biens ou des services vendus sur le marché intérieur. Les indices de prix à la production pour le marché extérieur montrent l'évolution des prix de transaction de biens issus des activités de l'industrie vendus sur le marché extérieur. Les indices de prix à l'importation montrent l'évolution des prix de transaction de biens importés.

Les indices de prix de l'industrie et des services aux entreprises sont des déflateurs utilisés par les comptes nationaux pour le calcul de l'évolution en volume de la production, puis de la valeur ajoutée des branches. Ce sont aussi des indicateurs en amont des prix à la consommation, ils apportent des éléments explicatifs à l'étude de l'inflation. Ce sont aussi des indicateurs conjoncturels qui renseignent sur l'économie de la branche.

Les entreprises enquêtées pour les prix sur le marché intérieur et extérieur appartiennent aux sections B à E de la NACE Rév2. Les entreprises enquêtées pour les prix de services aux entreprises appartiennent aux sections H, J, L, M et N de la NACE Rév2. L'échantillon comprend 4 300 entreprises pour l'industrie et 1 200 entreprises pour les services.

La collecte de l'information de base se déroule en deux phases. La première phase (dite phase de rénovation) se caractérise par la visite rendue à l'entreprise par un enquêteur et le recueil du chiffre d'affaires (le cas échéant du montant des importations) du dernier exercice comptable connu. Cet entretien préalable, réalisé par un ingénieur-enquêteur, dure une heure trente à deux heures en moyenne ; il permet de connaître l'entreprise et sa politique de prix et d'établir les modalités pratiques de l'enquête avec un responsable général, commercial ou financier. Pour les services, la visite à l'entreprise comprend également le recueil des premiers prix, pour une date de référence.

À partir du rapport de visite de l'ingénieur-enquêteur, le service producteur met au point un questionnaire spécifique à chaque entreprise. Il mentionne les descriptions des produits, les intitulés et précisions sur les prix, les éléments nécessaires au calcul des indices de prix définis en accord entre le responsable d'entreprise et l'ingénieur-enquêteur.

La seconde phase (dite phase « normale » de collecte des prix) se déroule environ quinze jours après la visite par l'envoi d'un questionnaire à l'entreprise pour recueillir les premiers prix associés à chaque transaction-témoin. Elle se fait par voie postale ou par Internet. Pour l'industrie, les questionnaires sont mensuels, les résultats du mois M étant disponibles en fin de mois M+1. Pour les services, les questionnaires sont trimestriels, les résultats du trimestre T étant disponibles à la fin du deuxième mois du trimestre T+1.

.../...

La diffusion se fait sur support papier (*Informations Rapides*) ou support électronique : site Internet de l'Insee, serveur Internet Indices Pro, BSWEB, BDM.

Le Comité du label recommande au service d'améliorer la lisibilité de la notice. Il lui demande de rectifier la formulation de la mention « obligatoire » dans les lettres-avis et de lui transmettre les versions définitives.

**Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises (OPISE) et propose de lui conférer le caractère obligatoire.**

<b>Ce label est valide pour les années 2009 à 2013</b>
--

Le Président du Comité du label

**signé**

Jacques Garagnon